

Séminaire

# SYNTHÈSE

POUR UNE MISSION D'OBSERVATION RÉGIONALE  
DU SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE

Rennes, le 21 septembre 2010

OBSERVATOIRE  
DES  
POLITIQUES  
CULTURELLES  
BY LOCAL & INTERNATIONAL

spectacle  
vivant  
en  
Bretagne

Cette synthèse a été rédigée par Marie Thirault, jeune diplômée du Master 2 « Expertises de l'action publique territoriale » à l'IEP de Rennes, à l'occasion du séminaire organisé le 21 septembre 2010 par Spectacle vivant en Bretagne en collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles.

**Directeur**

Didier Coirint

**Responsable du service ressources-information**

Gaëlle Bagourd-Abhervé

**Observation et études**

Sabine Morvézen

**Chargé de mission pour l'élaboration de la mission d'observation**

Adrien Le Vaillant

**Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à la mission observation sur  
[www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)**

**Spectacle vivant en Bretagne a organisé avec le concours de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) un séminaire portant sur l'observation culturelle en région, le 21 septembre 2010.**

Animé par Jean-Pierre Saez, directeur de l'OPC et Cécile Martin, directrice des études, ce séminaire avait pour objectif de signifier la mise en œuvre effective de la mission d'observation développée par Spectacle vivant en Bretagne. Cette rencontre, centrée sur la présentation de ce nouveau dispositif, a été enrichie par les interventions de Jean-Pierre Saez, Cécile Martin, Maud Régnier, chargée de mission à l'Observatoire régional du spectacle vivant de l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes (ARSV) et de François Deschamps, directeur des affaires culturelles du conseil général de la Haute-Savoie et président de Culture et Départements. Inscrite au programme de la journée, l'intervention de Luca Dal Pozzolo, directeur de l'Observatoire culturel du Piémont, n'a pu cependant avoir lieu. Ce séminaire s'est également appuyé sur les expériences et réflexions de tous les participants, partenaires potentiels du dispositif initié par Spectacle vivant en Bretagne.

Loin de dire ou de définir ce que doit être l'observation culturelle, cette journée s'est présentée comme un cadre de réflexion et de partage de connaissances sur les enjeux de l'observation culturelle. Ces quelques pages de synthèse ont pour objectif de restituer la nature des échanges qui se sont déroulés lors de cette rencontre.

## Pourquoi parle-t-on autant aujourd'hui d'observation culturelle ?

---

C'est par cette question que Jean-Pierre Saez a introduit la journée d'échange, faisant état du contexte historique d'apparition et de développement de cette démarche. Une évidence est évoquée aussitôt : « *l'observation, c'est le fait même de l'homme, de l'humanité* ». Nous serions donc tous des observateurs. Si Jean-Pierre Saez part de ce premier constat, ce n'est que pour mieux retracer l'histoire de cette démarche dans son acception cette fois-ci scientifique.

Issue de la période des temps modernes, l'observation s'est d'abord développée au sein des sciences dites dures avant de constituer une méthodologie en sciences humaines. Dans le domaine plus spécifique de l'action culturelle, l'observation culturelle n'est pas, comme on le présuppose parfois, une activité tout à fait récente. Les premiers travaux du genre apparaissent après la seconde guerre mondiale avec Joffre Dumazédier, sociologue de l'éducation populaire. Plus tard, dans les années 1960, le ministère de la Culture participera de ce mouvement de développement des connaissances en matière d'information culturelle afin de stimuler la prise en compte des enjeux culturels dans le développement de la société. Si l'État a été le pionnier des politiques culturelles modernes en France, il a également été le premier à impulser cette activité d'observation. Jean-Pierre Saez précise que cette démarche de l'État s'est déroulée de « *manière impressionniste au niveau territorial, c'est à dire sans avoir l'ambition de comprendre tout ce qui se faisait à l'échelle locale* ».

Avec le développement du rôle des collectivités territoriales, la multiplication des acteurs et l'élargissement des champs de l'art et de la culture, la nécessité d'une meilleure connaissance du secteur à l'échelle des territoires émerge. C'est donc au regard de cette nouvelle complexité qu'un besoin de réflexion sur le sens, la cohérence et la complémentarité de l'action de l'État et des collectivités territoriales est apparu au cours des années 1980 en France. L'Observatoire des politiques culturelles situé à Grenoble est directement issu de ce besoin national d'outils d'informations et d'analyses à l'échelle territoriale. Dans ce mouvement se sont développées également les agences régionales, dont certaines ont pris en charge une fonction d'observation.

Plus près de nous, la crise de l'emploi des intermittents du spectacle a également été un accélérateur de la demande d'observation. Ces événements ont suscité chez les pouvoirs publics la volonté d'avoir une connaissance plus fine du secteur, notamment en matière d'emploi.

Cette demande d'observation est également en relation étroite avec un autre mouvement, qui s'est développé à partir des années 1970, à savoir, la rationalisation des choix budgétaires. Cette politique s'est déclinée ces dernières années par la mise en place de la Lolf et plus récemment par la réforme générale des pouvoirs publics.

Tous ces éléments contribuent à une meilleure compréhension du contexte général dans lequel s'inscrit l'observation culturelle territoriale et de ses enjeux. Jean-Pierre Saez indiquait à ce titre que cette problématique des finalités de l'observation culturelle est essentielle, car « *elle permet de ne pas subir une définition depuis l'extérieur, c'est à dire des seuls experts et décideurs politiques. Parce que l'observation est une affaire de gouvernance, elle concerne l'ensemble des acteurs des champs artistique et culturel* ».

## Quels sont les enjeux de l'observation culturelle en région ?

Jean-Pierre Saez en relève quatre

Le premier enjeu évoqué est celui de la connaissance au sens large de la notion. Jean-Pierre Saez considère ce besoin au regard de l'évolution historique du secteur. Il indique ainsi qu'au regard de son développement très rapide depuis une vingtaine d'années, tant sur le plan de l'emploi, de l'économie et de son activité, disposer d'éléments de connaissance le concernant apparaît aujourd'hui comme une nécessité, et notamment à l'échelle locale, au vu de l'effort financier exercé par les collectivités territoriales. À ces éléments, Jean-Loup Lecoq, adjoint au directeur des affaires culturelles de Bretagne ajoutait lors des échanges « *qu'il n'y a pas d'action publique fondée dans quelque domaine public que ce soit si cette action n'est pas nourrie par la connaissance* ».

À cet enjeu de la connaissance s'ajoute celui du partage de l'information et de sa mise en débat. « *L'observation n'est pas un concept taillé dans le marbre* » selon Jean-Pierre-Saez, « *c'est une notion floue qui continue de faire l'objet de négociations entre acteurs* ». Ce processus de partage et de mise en débat de l'information apparaît ainsi indispensable à la fois pour des motifs démocratiques mais aussi, pour permettre une appropriation de la démarche par les acteurs concernés.

La mise en perspective de l'information et de l'observation culturelle territoriale constitue également un enjeu notable. « *Cette production de connaissance dans le temps a pour objectif de construire de la comparabilité avec d'autres échelons territoriaux* » afin de mettre en lumière les spécificités du territoire étudié. Cette comparabilité des données peut s'exercer sur le plan géographique mais aussi « *avec d'autres secteurs d'action publique, toutes ces problématiques ayant à voir les unes avec les autres* », précise Jean-Pierre Saez.

Enfin, le dernier enjeu présenté concerne la transformation de cette connaissance partagée en action. Car en effet, la connaissance produite doit remplir une fonction d'aide à la décision et d'accompagnement auprès des acteurs publics et des professionnels du secteur.

Les enjeux présentés ici par Jean-Pierre Saez feront l'objet de débats et d'échanges tout au long de la journée. Ils seront précisés par les interventions de l'équipe observation de Spectacle vivant en Bretagne et par Maud Régnier, chargée d'études au sein de l'Observatoire régional de l'ARSV Poitou-Charentes.

## L'observation culturelle en pratique : étude de cas

---

Il existe aujourd'hui une pluralité de démarches d'observation culturelle au niveau national comme européen. Celles-ci se distinguent à la fois au regard des structures porteuses, mais aussi du point de vue de leurs financements, de leurs partenaires. Cette hétérogénéité se retrouve également en fonction des périmètres d'intervention, à la fois suivant les secteurs étudiés mais aussi selon le périmètre géographique où ils s'exercent. Les modes de travail, méthodologies, modalités de diffusion, objectifs... constituent autant d'éléments témoignant d'une multiplicité de démarches.

Cette journée de réflexion sur l'observation culturelle s'est ainsi portée sur une pluralité de pratiques, deux études de cas ayant principalement orienté les échanges : la mission d'observation mise en œuvre par Spectacle vivant en Bretagne et la démarche de l'Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant en Poitou-Charentes.

### La mission observation de Spectacle vivant en Bretagne

Spectacle vivant en Bretagne a souhaité, lors de ce séminaire, partager son travail et sa réflexion concernant l'installation d'une mission d'observation sur le spectacle vivant en Bretagne. Cette démarche s'inscrit dans la structuration nouvelle de cet EPCC, résultat de la fusion en 2008 des associations Musiques et danses en Bretagne et Théâtre's en Bretagne. La volonté partagée de la structure et de ses tutelles de mener une mission d'observation sur le spectacle vivant a été largement renforcée par les acteurs culturels et artistiques du territoire lors d'une large concertation organisée peu avant la création de l'EPCC.

Durant cette journée, Spectacle vivant en Bretagne a ainsi présenté la structuration de la mission d'observation mise en œuvre. Cette présentation a porté notamment sur le travail réflexif préalable entamé par la structure, orientation mise au débat lors de cette rencontre. Pour les personnes en charge de cette mission et de son accompagnement, cette journée devait ainsi permettre aux professionnels et acteurs culturels de participer à cette démarche afin d'entamer le passage de la réflexion à l'action.

Cette présentation de la mission a été introduite par Gaëlle Bagourd-Abhervé, responsable du service Ressources-Information. Cette démarche s'inscrit dans l'une des missions statutaires de l'établissement, relevant de « *la production et du partage des connaissances sur le spectacle vivant* ». C'est donc à partir de ce grand objectif qu'a été conçue cette nouvelle mission.

La présentation de la mission d'observation développée par Spectacle vivant en Bretagne a été réalisée par Sabine Morvézen, chargée d'études et personne référente sur la mission et Adrien Le Vaillant, chargé de mission accompagnant l'élaboration du dispositif. Elle s'est axée principalement autour de deux éléments phares, à savoir : le périmètre de la mission et les principes méthodologiques de travail.

Adrien Le Vaillant présente cette nouvelle mission sur le territoire breton en posant les grandes problématiques qui traversent aujourd'hui l'observation culturelle. « *L'Observation pour qui ? Pourquoi ? Comment ?* ». Et concernant plus spécifiquement le positionnement de la structure : « *D'où partons-nous ? Et qui sommes-nous ?* » C'est à partir de ces questionnements que Spectacle vivant en Bretagne a posé les premières bases méthodologiques et principes directeurs du futur dispositif d'observation.

Revenant sur les incertitudes et débats traversant le secteur concernant la manière dont on définit l'observation culturelle, Adrien Le Vaillant a indiqué que le dispositif mis en place s'est appuyé sur une définition extraite de l'ouvrage *Observer la culture en Région*, publié en 2003. Pour lui, cette définition « *recouvre plusieurs dimensions de l'observation culturelle* ».

Elle interroge tout d'abord la place des acteurs et professionnels dans le dispositif. À ce titre, cette mission s'inscrit dans un processus d'accompagnement des professionnels et décideurs publics. La co-élaboration et le partage des connaissances sont ainsi placés au cœur du dispositif pour favoriser l'appropriation des connaissances produites par tous les acteurs du secteur.

Cette définition soulève également la « *question des destinataires* » des productions. Il s'agira alors pour la structure de « *se positionner de façon intermédiaire entre les attentes des professionnels et celles des décideurs publics* ».

Enfin, les liens entre information, observation et évaluation sont également abordés. Afin d'établir plus clairement les distinctions et passerelles entre observation et évaluation, une étude comparative a été réalisée par Marie Thirault<sup>1</sup>, étudiante à l'Institut d'Études Politiques de Rennes. La principale conclusion de son rapport, précise Adrien Le Vaillant, c'est d'indiquer qu'une structure opérateur ne peut mener à la fois une mission d'observation et une mission d'évaluation. On ne peut être juge et partie à la fois, sans « *risquer de fragiliser les relations qu'entretient l'établissement avec les professionnels du secteur* ». Aussi, « *l'observation constitue une phase préalable à l'évaluation* », les travaux évaluatifs devant être portés directement par les tutelles de la structure.

**1** Marie Thirault a réalisé un stage de 4 mois au sein de Spectacle vivant en Bretagne dans le cadre de sa formation en master 2 « *Expertises de l'action publique territoriale* » à l'IEP de Rennes.

Sabine Morvézen a poursuivi cette présentation en évoquant la volonté de la structure de s'appuyer sur des dynamiques préexistantes. Les exemples de collaboration évoqués ont concerné à la fois l'échelle nationale et locale.

**2** Ces réunions sont l'occasion pour ces professionnels de l'observation de partager des expériences, des méthodes...

Au niveau national, Spectacle vivant en Bretagne participe au groupe de travail<sup>2</sup> portant sur l'observation culturelle régionale mis en place en 2007 par la PFI<sup>3</sup>. Ces rencontres ont permis à la structure de s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire d'observatoires culturels plus aguerris.

**3** Plate-forme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel.

À l'échelle régionale, la structure participe aux travaux de réflexions dans le cadre du Contrat d'objectifs emploi-formation du spectacle vivant (COEF) et dans le cadre de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Pour ce qui concerne le COEF, porté par l'État, la Région Bretagne et les partenaires sociaux, cette collaboration se concrétise notamment, par la conduite d'une enquête sur l'emploi permanent.

Selon Sabine Morvézen, « ces différentes collaborations ne sont qu'une première expression des relations que nous souhaitons pouvoir développer avec les différentes instances potentiellement partenaires ».

Le principe de co-construction est en effet placé au centre de la réflexion de la structure. Cette volonté est traduite dans le dispositif par la création d'un conseil d'orientation au sein duquel seront représentées à la fois les tutelles de l'établissement, les organisations professionnelles ainsi que des représentants de réseaux d'acteurs. Les associations départementales de développement dans les domaines de la musique, de la danse et/ou du théâtre seront aussi représentées de même que l'Université et certaines structures ressources.

Au total, cet organe de travail devrait comporter une quinzaine de personnes, sa mission étant d'établir les grandes orientations de la mission d'observation par l'élaboration d'un programme pluriannuel. La première réunion du conseil d'orientation est ainsi prévue en fin d'année 2010.

Enfin, concernant les principes méthodologiques retenus par Spectacle vivant en Bretagne, ceux-ci allient recherche et collecte, quantitatif et qualitatif. Comme l'indiquait Adrien Le Vaillant, « si en terme de méthodologie elles sont à distinguer, elles sont pour autant à envisager de manière complémentaire dans la perspective de recherche de sens. »

Deux grands types de production seront ainsi réalisés : des états des lieux ou études, avec une méthodologie transversale alliant qualitatif et quantitatif et

la tenue régulière de tableaux de bord, avec une dimension quantitative prédominante. Un travail de construction d'indicateurs a déjà été entamé par la structure afin d'élaborer ces tableaux de bord. Cinq entrées ont été retenues pour explorer le secteur, à savoir : l'emploi, la formation, les financements, les acteurs et activités et enfin les publics. Certaines de ces entrées feront l'objet d'un travail prioritaire, tous les chantiers ne pouvant être menés en même temps. Cette hiérarchisation des priorités sera établie par le conseil d'orientation. Le premier programme pluriannuel défini par ce conseil constituera une phase test « *permettant d'éprouver le système* » précise Sabine Morvézen.

Adrien Le Vaillant a conclu cette présentation en indiquant que l'activité de la mission sera consultable sur le site internet de la structure, alimenté au fur et à mesure des productions réalisées. Cette mise à disposition est envisagée ici dans une dynamique de partage.

### **L'Observatoire de l'Agence régionale du spectacle vivant Poitou-Charentes (ARSV)**

Un autre exemple de « mission d'observation » a également été présenté lors de cette journée. Maud Régnier, chargée d'études au sein de l'Observatoire régional de l'ARSV Poitou-Charentes a présenté le dispositif d'observation mis en œuvre dans cette région.

La naissance de cette mission d'observation a reposé sur une étude de préfiguration pour identifier les besoins des opérateurs et des décideurs locaux. Réalisé en 2002, ce rapport a révélé de nombreux besoins. Ceux-ci portaient à la fois sur la nécessité d'améliorer la connaissance concernant les activités et les opérateurs en région, la lisibilité et la compréhension des enjeux sectoriels et territoriaux mais aussi sur la nécessité d'accroître la circulation de l'information. Ce rapport a également permis de poser des recommandations sur la manière dont pouvait être portée cette mission.

Découlant de ces événements, la création d'un Observatoire du spectacle vivant a été inscrite au sein du Contrat de Plan État-Région en 2003. La création de celui-ci est aussi intimement liée à l'instance de dialogue social COREPS<sup>4</sup> mise en œuvre en 2001 sur le territoire. Cette relation étroite entre l'Observatoire et le COREPS est « *une singularité régionale* » précise Maud Régnier, peu de régions « *ayant un COREPS aussi actif* ».

<sup>4</sup> Comité régional des professions du spectacle.

En 2003, cet observatoire a ainsi intégré l'Agence régionale du spectacle

vivant. Cet espace s'est présenté comme « *le lieu pertinent* », puisqu'il hébergeait déjà des réseaux d'acteurs (Pôle régional des musiques actuelles), des chargés de mission travaillant sur les problématiques traversant le secteur du spectacle vivant et enfin la coordination du COREPS, lieu de concertation moteur sur les besoins en observation de la région.

Les objectifs généraux développés par la structure apparaissent assez proches de ceux développés par Spectacle vivant en Bretagne, à savoir : permettre aux acteurs de mieux situer leurs activités dans leur environnement, aider à la circulation et à l'accroissement de l'information, identifier les permanences et les mutations dans la création et la production artistique et enfin, élaborer de manière partagée les notions de « *bonne pratique* », en particulier dans leur dimension qualitative.

Ces différents objectifs font appel à une pluralité de principes méthodologiques touchant à la fois à la combinaison des dimensions qualitative et quantitative. Ils reposent également sur l'alternance entre études structurantes établies sur le long terme et études ponctuelles, répondant le plus souvent à une demande précise. Enfin, l'association des opérateurs et des décideurs dans les processus d'observation constitue un principe directeur du dispositif.

Maud Régnier a poursuivi sa présentation en indiquant que les axes prioritaires d'enquête de la structure sont les mêmes depuis sa création. Une des premières démarches d'observation portée par cette mission s'est centrée sur l'emploi et la formation avec une étude sur les conditions socio-économique d'emploi des salariés du spectacle vivant. « *Cette problématique complexe est apparue au COREPS comme une urgence suite aux événements de 2003* » souligne t-elle. Fondée sur une co-construction avec le comité de pilotage du COREPS, les comités de suivi technique et scientifique et les professionnels enquêtés, cette étude a permis la signature d'un accord cadre, concernant l'emploi des salariés du spectacle vivant, entre les partenaires professionnels et les décideurs locaux.

**5** La notion de troisième cercle est entendue ici comme : ce qui regroupe la multitude d'acteurs de terrain, qui peuvent être à la fois des acteurs professionnels, amateurs, mais aussi des associations et des collectivités, qui ont des habitudes de travail sur la diffusion de spectacle.

Ce processus de co-construction est « *tout aussi important que les résultats même de l'enquête* » indique Maud Régnier, car il permet l'appropriation de la démarche par les partenaires. Ce travail se poursuit encore aujourd'hui sur le territoire de Poitou-Charentes autour d'un axe de veille et d'observation des conditions d'emploi et d'exercice des professionnels du spectacle vivant.

La structure a également comme axes prioritaires d'enquête les activités de création et de production artistique. Une étude sur le « troisième cercle »<sup>5</sup> et

la problématique des réseaux de diffusion a ainsi été menée au regard des besoins exprimés par les artistes et organisateurs. Cette enquête, basée sur une méthode combinant à la fois approche qualitative et quantitative, a permis la structuration d'un réseau d'acteurs et la création d'un processus d'accompagnement d'une vingtaine de structures de diffusion.

La question des populations et de leurs pratiques est également un axe d'étude de cet observatoire.

Enfin, les politiques culturelles et leurs financements font également l'objet d'un travail spécifique par l'ARSV. Une étude, réunissant cinq régions françaises<sup>6</sup> dont la région Poitou-Charentes, a ainsi débuté récemment sur les financements publics de la culture. À partir d'une méthodologie élaborée de manière commune, ces cinq études régionales ont pour objectif de permettre un travail de comparabilité entre ces différents territoires. Dans un souci de mutualisation et de partage, cette méthodologie ainsi élaborée et testée constituera un appui pour les autres observatoires/missions d'observation membres de la PFI, qui seraient amenés ultérieurement à mener un tel type d'étude.

**6** Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lorraine, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes.

Maud Régnier a conclu son intervention en indiquant que les différents chantiers présentés ne sont pas menés tous en même temps. « *Ce sont des processus qui vont étape par étape, nous n'avons jamais abordé ces quatre axes d'enquêtes tous en même temps.* »

## Les usages de l'observation culturelle

---

L'observation culturelle suscite de nombreux débats et la frontière poreuse qui la sépare de l'évaluation en fait souvent un objet de critiques. C'est pourquoi la question des usages de l'observation demeure un point clé que François Deschamps, directeur des affaires culturelles du conseil général de Haute-Savoie, a souhaité éclairer lors de cette journée d'échange.

François Deschamps souligne « *le risque que les données soient utilisées pour appuyer une politique pré-conçue* » mais ajoute « *que l'on peut aussi faire le pari que la collectivité s'appuie sur des données de l'observation pour analyser les politiques concernées* ». Si les doutes et critiques proviennent souvent de l'opacité des données rendues publiques, François Deschamps indique que la co-construction des données et leur pleine restitution offrent au processus d'observation une certaine légitimité. Les usages de l'observation seraient donc intimement liés à la manière dont on construit et restitue les données.

Les études réalisées doivent également, selon François Deschamps, solliciter pleinement les collectivités territoriales concernées aussi bien « *dans le pilotage des études que dans le recueil et le traitement des données* ». C'est par ce travail qu'une collectivité peut s'approprier l'étude réalisée et par la suite, permettre la circulation des informations produites au sein des services de la collectivité concernée. Indépendamment de l'apport de connaissance que constitue cette circulation de l'information, celle-ci apparaît également nécessaire pour « *désenclaver le secteur culturel et le mettre en relation avec les autres champs d'action publique, afin que sa participation à la vie socio-économique soit davantage prise en compte* ».

François Deschamps témoigne d'une expérience menée par la Région Aquitaine et le Département de la Gironde. Ces deux autorités publiques se sont associées en 2007 pour conduire une étude partagée sur les conditions économiques de la création auprès de 70 compagnies du Département de la Gironde. Menée en partenariat avec l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC), cette coopération a permis de mobiliser les acteurs de terrain et de créer des échanges entre échelle régionale et départementale, « *expérience intéressante dans le contexte de la réforme territoriale* » souligne François Deschamps. De cette étude est ressorti un programme de formation-action au sein de trois départements de l'Aquitaine, ainsi qu'un projet de mise en place d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour une observation en temps réel répondant aux objectifs d'une meilleure anticipation des besoins de l'emploi et de la formation.

Concluant son intervention par une citation de Michel Rotterdam selon laquelle « *l'action résulte avant tout de la connaissance empirique de terrain* », François Deschamps ajoute « *mais aussi de la compétence et de la connaissance des professionnels, de la volonté des élus et des initiatives des acteurs de terrain.* »

## Débats

---

Ce séminaire a levé un nombre important de questions de la part des participants. Les échanges qui ont eu lieu se sont centrés principalement autour de la structuration et du fonctionnement du conseil d'orientation, sur le rôle des professionnels et acteurs institutionnels dans le dispositif, et enfin sur l'usage des méthodes dites qualitative et quantitative.

### **La place des acteurs institutionnels et professionnels du secteur au sein du dispositif a fait l'objet de débats durant cette journée-rencontre. Quelle place pour les acteurs et décideurs publics au sein du dispositif ? Comment concilier l'accompagnement des décideurs publics et l'accompagnement des professionnels du secteur ?**

Thierry Ménager, directeur de la MJC Antipode à Rennes, est intervenu pour savoir si *« les acteurs professionnels font la demande d'avoir un outil d'observation émanant de l'État et de la Région Bretagne »*. Distinguant la demande du besoin, Thierry Ménager a indiqué que toute mission d'observation ne peut fonctionner *« qu'avec l'adhésion pleine et entière des acteurs »*. Or cette adhésion semble conditionnée, selon lui, à la capacité de Spectacle vivant en Bretagne à concilier les attentes des professionnels et des décideurs publics.

Face à ces questions Didier Coirint, directeur de Spectacle vivant en Bretagne a indiqué que les chargés de mission de la structure, *« établissent des relations de travail rapprochées avec les professionnels du secteur, leur permettant d'être au plus près de leurs demandes »*. Il ajoutait également que leurs attentes avaient été recueillies lors d'une large concertation préfigurant la création de la structure. Jean-Loup Lecoq, adjoint au directeur de la DRAC Bretagne est également intervenu afin de clarifier la position de l'État sur ces questions. Indiquant qu'il souhaitait que cette mission soit saisie par le système public et les acteurs, Jean-Loup Lecoq a signalé que selon lui *« le lieu où peut se faire ce débat ne peut être qu'un établissement public »* précisant être sûr que *« les autorités publiques et les acteurs y trouveront leur compte. »*

Jean-Pierre Saez a conclu ces échanges en faisant part de son expérience concernant cette problématique. Il indiquait ainsi que *« pour qu'une mission comme celle-là réussisse, ce qui est très important, c'est de faire confiance. C'est un contrat moral que les acteurs passent avec l'établissement mais c'est un contrat aussi avec les décideurs publics, qui doivent eux-mêmes être jaloux de l'autonomie qu'ils doivent accorder à un organisme comme celui-là pour qu'il soit efficace »*. Aussi, pour ne pas subir de trop fortes contraintes du fait de demandes contradictoires, Spectacle vivant en Bretagne doit se présenter comme une instance de dialogue et de partage entre professionnels du secteur, décideurs publics, représentants d'organisations professionnelles, etc. Le conseil d'orientation mis en place par cet établissement vise cet objectif. Son mode de fonctionnement et sa composition ont également suscité l'intérêt des personnes présentes ce jour-là.

**La structuration et la composition du conseil d'orientation mis en place par la mission d'observation de Spectacle vivant en Bretagne a suscité de nombreuses questions. Ces interrogations ont porté à la fois sur la composition de ce conseil et sur les spécificités de cet espace de travail.**

Face à ces interrogations, Didier Coirint et Gaëlle Bagourd-Abhervé sont intervenus pour préciser les modalités de fonctionnement du conseil d'orientation. Il a ainsi été indiqué que ce conseil est une instance où les orientations de la mission seront co-élaborées par l'ensemble des acteurs institutionnels, professionnels et partenaires sociaux. Didier Coirint indiquait à ce titre « *qu'il est important d'associer tous les acteurs de la même manière. Tous doivent être interrogés sur les orientations de cette mission* ». Cet espace doit permettre « *le débat, l'échange* » a précisé Gaëlle Bagourd-Abhervé en indiquant que sa composition n'avait pas encore été arrêtée.

**De nombreuses questions ont touché également aux distinctions et passerelles entre méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives. Les limites de ces techniques d'observation ont également été évoquées. Comment intégrer au dispositif l'analyse des courants émergents, qui n'ont pas encore été repérés ? Comment prendre en compte les nouvelles demandes ?**

Invité par Jean-Pierre Saez à se positionner sur ces questions, Armel Huet, enseignant chercheur à l'UHB Rennes 2 / LARES, est intervenu pour faire part de ses éclairages. « *Le quantitatif c'est compter des unités. Mais compter, c'est découper. Ce qui veut dire que l'on procède déjà à une analyse !* » Ainsi compter nécessite une réflexion préalable sur ce que l'on dénombre et comment on procède. D'une certaine façon, il y aurait donc du qualitatif dans le quantitatif comme le soulignait Jean-Christophe Baudet, conseiller théâtre à la DRAC Bretagne. Jean-Loup Lecoq constate sur cette problématique que « *l'un des péchés des professionnels, c'est de poser les choses en terme binaire, en opposition. Or nous savons que rarement les choses se posent en opposition ! Il y a forcément du qualitatif dans le quantitatif et inversement* ». L'analyse qualitative est cependant déterminante, précise Armel Huet, car elle permet de « *mesurer des éléments que le quantitatif ne peut atteindre. C'est une méthode qui permet une étude plus fine des choses* ». Il ajoutait plus loin que concernant la mise en œuvre de ces techniques d'enquête, « *il faut tout d'abord s'entendre sur une définition commune de ce que l'on observe* ». L'observation doit être une démarche partagée, selon Armel Huet, tant dans le choix des modes de comptage que durant l'analyse qualitative des données. Jean-Pierre Saez est intervenu à son tour pour indiquer la nécessité d'alterner études structurantes, qui doivent aller à la recherche « *de ce qui nous échappe* » et renseignement permanent du secteur, l'observation devant également permettre des réponses rapides, adaptées au temps de l'action publique.

## Conclusion

---

À l'occasion de ce séminaire, certaines personnes ont fait part de leurs besoins et attentes en terme d'observation culturelle. Les témoignages exprimés ont concerné principalement le secteur de l'emploi et de la formation du spectacle vivant. Ces éléments peuvent sans doute constituer pour Spectacle vivant en Bretagne, de premières hypothèses de travail et de collaboration. Cette rencontre a également permis de rappeler les conditions essentielles pour réussir une démarche d'observation. Jean-Pierre Saez a ainsi indiqué dans sa conclusion de la journée que : « *la démarche de Spectacle vivant en Bretagne fait preuve d'une prudence méthodologique en se référant aux partenaires publics* ». Le contrat moral passé entre les professionnels, les décideurs publics et la structure constitue également une condition fondamentale pour le bon fonctionnement du dispositif. Ce contrat permet l'autonomie et la co-élaboration de travaux et non « *l'indépendance de la structure* », précise Jean-Pierre Saez, concluant sur le fait que cet accord constitue « *un gage de réussite évident.* »

## **Annexe**



## Rappel du programme

9h30 *Accueil des participants*

9h45 Mot d'accueil  
*René Jouquand*, président de Spectacle vivant en Bretagne  
*Didier Coirint*, directeur de Spectacle vivant en Bretagne

En présence de *Jean-Loup Lecoq*, adjoint au Directeur régional des affaires culturelles, représentant le Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne et de *Christian Anneix*, conseiller régional, représentant le Président du Conseil régional de Bretagne

10h00 Tour de table et présentation des participants

10h20 **Présentation de la mission d'observation régionale de Spectacle vivant en Bretagne**  
*Gaëlle Bagourd-Abhervé*, responsable du service ressource information  
*Sabine Morvézen*, chargée d'études  
*Adrien Le Vaillant*, chargé de mission pour l'élaboration de la mission d'observation

10h50 **Les enjeux de l'observation culturelle en région : mise en perspective historique et problématique**  
*Jean-Pierre Saez*, directeur de l'Observatoire des Politiques culturelles  
*Cécile Martin*, directrice des études, Observatoire des Politiques culturelles

11h15 **L'observation régionale du spectacle vivant pour le développement culturel du territoire**  
*Luca Dal Pozzolo*, directeur de l'Observatoire culturel du Piémont

11h45 **Débats**

12h30 *Déjeuner*

14h00

**L'utilisation des travaux d'observation culturelle par les collectivités territoriales**

*François Deschamps*, directeur des affaires culturelles du conseil général de la Haute-Savoie, président de Culture et Départements

14h20

**Mise en perspective avec d'autres missions régionales d'observation :**

l'exemple de l'Agence régionale du spectacle vivant en Poitou-Charentes  
*Maud Régnier*, chargée de mission à l'Observatoire régional du spectacle vivant de l'ARSV Poitou-Charentes

14h50

**Débats** à partir des thèmes de réflexion proposés par Spectacle vivant en Bretagne

16h15

Conclusion

*Jean-Pierre Saez*, directeur de l'Observatoire des Politiques culturelles

***Journée animée par l'Observatoire des Politiques Culturelles***

14 rue Guy Ropartz / BP 20415  
35704 Rennes Cedex 7  
T. : 02 99 37 34 58 - F. : 02 99 37 37 62  
contact@svbretagne.fr

[www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)

**spectacle**  
vivant  
en  
**Bretagne**